

**DIRECTION DE L'ORGANISATION DES SOINS**  
Département accès aux soins primaires et urgents  
Réf. : FP/21021203.fp

Affaire suivie par : Frédéric PORLIER  
Courriel : [frederic.porlier@ars.sante.fr](mailto:frederic.porlier@ars.sante.fr)

Téléphone : 03 80 41 99 02  
Télécopie : 03 80 41 99 54

Dijon, le

**24 FEV. 2021**

### ATTESTATION D'AUTORISATION TACITE

Monsieur Jean-Robert ILLAIRE, pharmacien titulaire de l'officine sise 198 avenue du maréchal Juin à DOLE (39 100), a transmis au directeur général de l'agence régionale de santé de Bourgogne – Franche-Comté un dossier relatif à des demandes d'autorisation d'exécution de préparations pouvant présenter un risque pour la santé et d'exercice de l'activité de sous-traitance de préparations pharmaceutiques.

Ces demandes ont été reconnues complètes le 29 septembre 2020.

En l'absence de décision du directeur général de l'agence régionale de santé de Bourgogne – Franche-Comté dans les délais de quatre mois prévu aux III des articles R. 5125-33-1 et R. 5125-33-2 du code de la santé publique, les autorisations sollicitées par Monsieur Jean-Robert ILLAIRE, pharmacien titulaire de l'officine sise 198 avenue du maréchal Juin à DOLE (39 100), ont été tacitement accordées le 27 janvier 2021.

Ces autorisations tacites ont fait l'objet d'une publication conjointe aux recueils des actes administratifs de la préfecture de la région Bourgogne – Franche-Comté et de la préfecture du département du Jura.

**Pour le directeur général,  
La directrice de l'organisation des soins,**

  
**Anne-Laure MOSER-MOULAA**